



Nombre de membres en exercice : 27  
Date de la convocation : 15 juillet 2024  
Date d'affichage : 30 juillet 2024

L'an deux mille vingt-quatre, et le vingt-deux juillet à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Marie-Claire FAIVRE, Maire

**Étaient présents :** Mmes et MM. M. JACOBBERGER – B. PY – T. SEGUIN – G. BRIOT adjoints – S. COLLILIEUX – F. LUPFER – C. HOTTINGER – R. KIFFER – P. PARISOT – G. SALVI – C. LAMBOLEY – V. TRARI-MEDJAOUI – T. SCHLUMBERGER – B. GRANDJEAN – O. HOUILLOU – M. FAIVRE – A. IPPONICH

**Pouvoirs :** Y. TESTON donne pouvoir à T. SEGUIN – S. TETOT donne pouvoir à R. KIFFER – M. BONNET donne pouvoir à M.C. FAIVRE – M. HEQUET donne pouvoir à A. IPPONICH

**Excusé :** D. RANOUX

**Absents :** C. AMAROT-HOUSSARD – S. LAMBERT – Q. COUVREUR – P.E. PHEULPIN

Philippe PARISOT a été désigné secrétaire de séance

DCM 2024/07/67-1

Subventions sur projet 2024

La Commission Sports et Loisir propose de retenir les subventions sur projet suivantes :

Subventions sur projets	Montants proposés 2024 en €
Orange de chine (événement initiation)	150 €
APPMA (matériel pour animation école de pêche)	300 €
Pêcheurs à la ligne (aménagement Etang du Magny)	350 €
Compagnie d'arc (achat de stramites (cibles tir à l'arc))	420 €
Hydravions Ballastières	300 €
Marche à suivre (aménagement entrée sentier canal)	350 €
Color Step (achat matériel)	305 €
Champa Gym	750 €
Les Chênes (achat de matériel)	300 €
Ecole Buissonnière (activités sportives)	500 €

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- ❖ VALIDE le versement des subventions sur projet comme indiqué ci-dessus,
- ❖ PRECISE que le versement est conditionné à la production d'un devis signé ou d'une facture,
- ❖ PRECISE que les crédits sont inscrits au budget,
- ❖ DONNE pouvoir à Madame le Maire ou son représentant pour signer tout document relatif à ce dossier.

- Fait et délibéré, les an, mois et jour que dessus.
- Ont signé au registre les membres présents.

Le Maire,  
Marie-Claire FAIVRE

